

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2007**

L'Assemblée Communale s'est réunie le jeudi 22 février 2007 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Françoise FELLMANN (à compter de la question 5), M. Vincent FUSTER (à compter de la question 5), M. Jacques MARIOT, Mme Marie-Guite DUFAY, M. Michel ROIGNOT, Mme Martine BULTOT (à compter de la question 5), M. Michel LOYAT, M. Yves-Michel DAHOUÏ, M. Christophe LIME, M. Denis BAUD, Mme Françoise PRESSE, Mme Jacqueline PANIER, M. Éric ALAUZET, M. Patrick BONTEMPS, M. Jean-Claude ROY, M. Didier GENDRAUD, Mme Paulette GUINCHARD (à compter de la question 5), M. Jean-Claude CHEVAILLER, M. Emmanuel DUMONT (à compter de la question 5), M. Benoît CYPRIANI, Mme Danièle TETU (à compter de la question 5), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA (à compter de la question 5), Mme Catherine BALLOT, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Lucille LAMY, M. Franck MONNEUR (à compter de la question 5), Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT (à compter de la question 5), Mme Corinne TISSIER, Mme Nicole DAHAN, Mme Danièle POISSENOT (à compter de la question 5), Mme Annie MENETRIER, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Patrick BOURQUE, Mme Sylvie JEANNIN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Sébastien MAIRE, Mme Martine JEANNIN, M. Jean ROSSELOT, Mme Martine ROPERS, Mme Claire CASENOVE, M. Bernard LAMBERT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Françoise BRANGET (jusqu'à la question 5), M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN (à compter de la question 5), M. Pascal BONNET, M. Michel JOSSE, M. Loïc LABORIE.

Secrétaire : M. Sébastien MAIRE.

Absents : Mme Françoise FELLMANN (jusqu'à la question 4), M. Vincent FUSTER (jusqu'à la question 4), Mme BULTOT (jusqu'à la question 4), M. Bruno MEDJALDI, Mme Paulette GUINCHARD (jusqu'à la question 4), M. Emmanuel DUMONT (jusqu'à la question 4), Mme Danièle TETU (jusqu'à la question 4), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA (jusqu'à la question 4), M. Franck MONNEUR (jusqu'à la question 4), Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT (jusqu'à la question 4), Mme Danièle POISSENOT (jusqu'à la question 4), M. Abdel GHEZALI, Mme Jocelyne GIROL, Mme Catherine PUGET, Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise BRANGET (jusqu'à la question 4), M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN (jusqu'à la question 4).

Procurations de vote : Mme Françoise FELLMANN à M. Jean-Louis FOUSSERET (jusqu'à la question 4), M. Bruno MEDJALDI à M. Denis BAUD, Mme Danièle TETU à M. Jean-Claude CHEVAILLER (jusqu'à la question 4), M. Abdel GHEZALI à Mme Danièle POISSENOT, Mme Jocelyne GIROL à Mme Annie MENETRIER, Mme Catherine PUGET à M. Pascal BONNET, Mme Nicole WEINMAN à Mme Martine ROPERS.

* * * * *

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire a salué la présence de deux étudiants en Master économie chargés, dans le cadre de leur cursus, d'une étude sur les réunions du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

1. Hommage à l'Abbé PIERRE - Dénomination de l'Abri de nuit des Glacis

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé de donner le nom de «Maison Abbé PIERRE» à l'Abri de nuit des Glacis.

2. Groupement Régional de Santé Publique de Franche-Comté - Représentation de la Ville

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé de désigner Mme Martine BULTOT en tant que représentante titulaire et Mme Danièle POISSENOT en tant que représentante suppléante pour siéger au sein de ce groupement.

3. Mise en place d'une commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées, a validé sa composition et son organisation.

Ont été désignés pour siéger au sein de cette instance au titre de la Ville : Mme Françoise FELLMANN, M. Christophe LIME, Mme Corinne TISSIER et Mme Catherine COMTE-DELEUZE.

4. Exercices 2006 et 2007 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a donné acte de ce bilan à M. le Maire.

FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES

5. Budget Primitif 2007

M. le Maire a présenté le budget qui répond à la volonté de poursuivre les efforts entrepris depuis 2002 et d'ouvrir de nouveaux chantiers pour construire la ville et imaginer d'autres réponses à apporter aux habitants.

Ce budget s'établit en mouvements réels à 216,9 M€ pour le budget général, soit une hausse de 2,3 % par rapport à 2006, et à 189,6 M€ pour le budget principal (+ 3,6 % par rapport à 2006).

Le budget 2007 met en avant 4 priorités :

- ↳ la construction de la ville,
- ↳ le développement de ses potentiels,
- ↳ la mise en œuvre d'un projet de ville harmonieuse,
- ↳ la qualité de la ville,

qui rejoignent les grands axes du projet Besançon 2020 adopté en 2006 ; ce budget est marqué par le rôle clé du développement durable.

1. La construction de la ville

Elle se décline autour de trois thèmes : l'économie et l'emploi, les grands équipements et les grands projets de demain.

➤ le développement économique, l'emploi et la création de richesses sont au cœur du projet Besançon 2020 avec :

- * le développement des zones d'activités,
- * le projet Pasteur,
- * les dispositifs emploi et insertion qui s'intégreront dans le contrat urbain de cohésion sociale,
- * des actions pour redynamiser le commerce notamment sur Battant et sur le secteur des Epoisses,
- * des actions de développement du tourisme dans le cadre de l'année Vauban.

➤ les grands équipements : PRU Planoise et Clairs-Soleils (4 M€ prévus en 2007), l'accent mis sur les investissements de proximité avec une hausse des tranches annuelles portées à 13,5 M€ en 2007 (contre 11 M€ en 2006), des grands projets tels la SMAC, la cuisine centrale, le stade Léo Lagrange...

Il faut noter que l'effort d'équipement qui s'établit à près de 38 M€ est en hausse de + 2 M€.

➤ les grands projets urbains : Vauban, accueil de la LGV et pôle Viotte, port fluvial, Prés de Vaux, Saint-Jacques...

2. Le développement des potentiels de la Ville

➤ pari sur l'éducation et la jeunesse avec le fonctionnement en année pleine du Programme de Réussite Educative, la signature du nouveau contrat enfance-jeunesse avec la CAF, l'augmentation des crédits pédagogiques, de grands projets tels ceux de la cuisine centrale, la crèche Bersot...

➤ pari sur l'intelligence et la recherche en soutenant les travaux de l'UFR Médecine-Pharmacie et la réhabilitation de la cité universitaire Canot (1 M€), et en travaillant à la mise en œuvre du volet consacré à la recherche, à l'enseignement supérieur et à la santé du contrat de projets État-Région (7,9 M€ sur 2007-2013).

➤ pari sur le développement culturel avec une montée en puissance des crédits consacrés au patrimoine pour la restauration et la mise en valeur des fortifications notamment, la réhabilitation de la gare basse du Funiculaire, la livraison de grands équipements dont la Médiathèque de Planoise...

3. Un projet de ville harmonieuse

Il s'agit de répondre aux attentes des habitants par :

➤ l'action dans les quartiers et la tranquillité publique avec le renforcement des structures associatives dans les quartiers, la mise en place des correspondants de nuit...

➤ la solidarité et la lutte contre les discriminations. La Ville soutiendra notamment l'action du CCAS par une subvention globale de 9,2 M€.

➤ l'habitat et le développement urbain avec un travail mené dans le cadre du PLU sur l'offre de logements à Besançon, l'accompagnement de la CAGB et des bailleurs sociaux dans leurs interventions en direction des publics en difficulté et dans les PRU.

4. La qualité de la ville

L'accent sera mis sur :

➤ l'environnement et la qualité des ressources avec un effort particulier sur les espaces verts (1 M€), le parc urbain de Planoise, le déploiement du PDU et la mise en valeur du patrimoine urbain avec l'éclairage et la mise en valeur de la Porte Taillée et de la rue Battant.

➤ les équipements de proximité avec des crédits d'entretien et d'amélioration en hausse (4,1 M€), la poursuite du programme pluriannuel d'équipements en liaison avec les utilisateurs et les conseils de quartiers : la Maison des Associations rue Violet, les bains-douches rue de la Madeleine, le pôle d'animation de Planoise, les salles de quartier de Montrapon et des Monbtoucons, la MJC des Clairs-Soleils...

➤ la qualité du service public.

* * *

Dans un deuxième temps, M. Jean-Claude CHEVAILLER a présenté les équilibres financiers du budget.

Le budget 2007 se caractérise par :

- la maîtrise des charges de fonctionnement,
- les évolutions volontaires des politiques d'intervention,
- le choix de la modération fiscale,
- un autofinancement consolidé,
- un effort renouvelé en investissement.

Les chiffres du budget :

Le budget général représente 216,9 M€, soit une hausse de 2,3 %.

Le budget principal s'établit à 189,6 M€, les budgets annexes à 27,3 M€.

⇒ Les recettes de fonctionnement évoluent plus favorablement qu'en 2006 et passent à 161,5 M€ :

- les impôts locaux (61,4 M€) progressent de 2,3 % au lieu de 2,9 % en 2006 du fait de la non augmentation des taux cette année,
- les dotations de l'État progressent sensiblement ; elles représentent 37,2 M€,
- la fiscalité reversée par la CAGB est stable (18 M€),
- les autres recettes fiscales augmentent de 12 % et sont estimées à 12,8 M€,
- l'excédent reporté est stable à 8,7 M€,
- les compensations fiscales versées par l'État (5,9 M€) reculent de 5 %,
- les subventions et participations s'établissent à 5,7 M€,

⇒ Les dépenses de fonctionnement, 136,8 M€, sont en augmentation de 3,2 %.

Les charges de personnels (78,5 M€) restent le poste le plus important mais n'augmentent globalement que de 2,6 %, grâce à la recherche constante de stabilité des effectifs et l'utilisation optimale des potentiels humains.

- les subventions versées se chiffrent à 19,3 M€,
- les crédits courants des services (19,2 M€) sont en augmentation de 11,5 % avec l'effort porté sur l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers par la mise en place des correspondants de nuit, et l'augmentation des crédits alloués aux maisons de quartier,

- les dépenses à évolution contraintes baissent de 1 % pour s'établir à 16 M€,
- les charges financières sont chiffrées à 3,8 M€.

⇒ Les dépenses d'investissement sont établies à 52,8 M€ :

- * dépenses et subventions d'équipement : 37,7 M€
- * dette en capital : 14,0 M€
- * autres : 1,1 M€ (qui correspondent à l'augmentation du capital de la SAIEMB IE).

⇒ Les recettes d'investissement sont établies à 28,1 M€ :

- * emprunt : 18,2 M€ (en hausse de 2 M€),
- * FCTVA : 4,5 M€
- * cessions : 2 M€
- * subventions et divers : 1,9 M€
- * amendes de police : 1,5 M€

Les budgets annexes représentent 27,3 M€.

Un débat a eu lieu auquel ont pris part M. ROSSELOT, Mme BRANGET, Mme DUFAY, M. ALAUZET, Mme COMTE-DELEUZE, Mme MENETRIER, M. JOSSE, M. LIME, Mme GUINCHARD, M. LAMBERT et M. le Maire.

A la majorité des suffrages exprimés (8 contre : UMP, 4 abstentions : UDF Société Civile), le Conseil Municipal a adopté le budget 2007.

6. Exercice 2006 - Valorisation des travaux d'investissement effectués en régie - Modification de la délibération du 18 janvier 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de modifier la délibération du 18 janvier 2007 concernant les travaux d'investissement effectués en régie afin de prendre en compte les modifications apportées par la réforme de l'instruction comptable M14 au 1^{er} janvier 2006 pour le budget principal.

7. Citadelle de Besançon - Tarification 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver les tarifs 2007 de la Citadelle.

Tarifs applicables sur la haute saison : du 25 mars au 27 octobre		Tarifs 2006	Proposition 2007
INDIVIDUELS			
Adultes	Plein tarif	7,80 €	7,80 €
Tarif réduit	Jeune de 14 à 18 ans, étudiant - de 28 ans, apprenti, demandeur d'emploi, militaire appelé, handicapé, carte famille nombreuse	6,50 €	6,50 €
Enfants	De 4 à 13 ans	4,50 €	4,50 €
	De 6 à 13 ans (avec animation «aventure des cadets»)		6,00 €
	Handicapés	3,50 €	3,50 €
	De moins de 4 ans	Gratuit	gratuit
ABONNEMENT POUR 12 MOIS			
	Abonnement solo	20,00 €	20,00 €
	Abonnement famille	40,00 €	40,00 €
	Abonnement grands-parents (+ 8 € par petit enfant supplémentaire au delà du 3 ^{ème})	40,00 €	40,00 €

Tarifs applicables sur la haute saison : du 25 mars au 27 octobre		Tarifs 2006	Proposition 2007
GROUPES			
Adultes	à partir de 20 personnes	6,50 €	6,50 €
Adultes handicapés	A partir de 5 personnes + accompagnateurs	5,50 €	5,50 €
Enfants	scolaire, étudiant - 28 ans, Centre aéré (à partir de 10 personnes)	4,00 €	4,00 €
	Handicapé (à partir de 5 personnes)	3,00 €	3,00 €
	Scolaires bisontins (maternelles et primaires après accord du service Education de la Ville	Gratuit	gratuit
Accompagnateurs	Adultes 1 pour 20 Scolaires 1 pour 10 (1 pour 5 en maternelle) Handicapés (enfants et adultes) 1 pour 5	gratuit	
	Autres accompagnateurs	Tarif réduit	Tarif réduit

Tarifs applicables sur la basse saison : du 1^{er} janvier au 24 mars et du 28 octobre au 31 décembre		Tarifs 2006	Proposition 2007
INDIVIDUELS			
Adultes	Plein tarif	7,20 €	7,20 €
Tarif réduit	Jeune de 14 à 18 ans, étudiant - de 28 ans, apprenti, demandeur d'emploi, militaire appelé, handicapé, carte famille nombreuse	6,00 €	6,00 €
Enfants	De 4 à 13 ans	4,00 €	4,20 €
	De 6 à 13 ans (avec animation « aventure des cadets »)		6,00 €
	Handicapés	3,00 €	3,00 €
	De moins de 4 ans	gratuit	gratuit
ABONNEMENT POUR 12 MOIS			
	Abonnement solo	20,00 €	20,00 €
	Abonnement famille	40,00 €	40,00 €
	Abonnement grands-parents (+8 € par petit enfant supplémentaire au delà du 3 ^{ème})	40,00 €	40,00 €
GROUPES			
Adultes	A partir de 20 personnes	6.00 €	6,50 €
Adultes handicapés	A partir de 5 personnes	5.50 €	5,50 €
Enfants	Scolaire, étudiant - 28 ans, centre aéré (à partir de 10 personnes)	3,80 €	4,00 €
	Handicapé (à partir de 5 personnes)	3,00 €	3.00 €
	Scolaires bisontins (maternelles et primaires après accord du service Education de la Ville	gratuit	gratuit
Accompagnateurs	Adultes 1 pour 20 Scolaires 1 pour 10 (1 pour 5 en maternelle) Handicapés (enfants et adultes) 1 pour 5	gratuit	gratuit
	Autres accompagnateurs	Tarif réduit	Tarif réduit
VISITES ECLAIRS (sur l'ensemble de l'année)			
1h 30 - par adulte	Avant la fermeture du site	6,50 €	6,50 €
1 h pour tous	Avant fermeture ou en journée	4,00 €	4,00 €

Visites thématiques (sur l'ensemble de l'année)		
* Adultes à partir de 20 personnes		
- visite commentée et animée par un comédien		11,50 €
- visite guidée du site		11,00 €
- visite accompagnée du jardin zoologique, de l'insectarium, du musée comtois		10,50 €
- visite audio guidée du site ou du musée de la résistance		8,50 €
* Enfants à partir de 10 personnes		
- visite accompagnée animation en avant les cadets		9,00 €

Visites thématiques (sur l'ensemble de l'année)		
* Adultes à partir de 20 personnes		
- visite commentée et animée par un comédien		11,50 €
- visite guidée du site		11,00 €
- visite accompagnée du jardin zoologique, de l'insectarium, du musée comtois		10,50 €
- visite audio guidée du site ou du musée de la résistance		8,50 €
* Enfants à partir de 10 personnes		
- visite accompagnée animation en avant les cadets		9,00 €

N'ont pas pris part au vote : Mme FELLMANN, M. MARIOT, Mme PANIER, M. LIME, Mme SCHIRRER, Mme CHAUVET, M. DUMONT, M. JOSSE, Mme CASENOVE, M. LAMBERT, M. FUSTER.

8. Instauration d'une régie de recettes à la Direction Urbanisme et Habitat - Fixation des tarifs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter les tarifs de frais de copie et de reproduction du dossier PLU sur CD-Rom fixés comme suit à compter du 1^{er} mars 2007 :

PHOTOCOPIES Noir & Blanc	Tarifs TTC à l'unité	
A4 - Simple ou recto/verso	0,15 €	} Délibération } du 18 décembre 2006
A3 - simple ou recto/verso	0,15 €	
EXTRAIT DE PLANS Couleur		
A4	0,30 €	
A3/A2	0,50 €	
A1/A0	1,00 €	
Fichier numérique		
CD Rom	3,00 €	
Dossier complet PLU sur papier	895,00 €	

- la création d'une régie de recettes à la Direction Urbanisme-Habitat pour percevoir les frais visés ci-avant.

RESSOURCES HUMAINES

9. Direction Petite Enfance - Recrutement du directeur

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de pourvoir cet emploi de directeur de la Petite Enfance à temps complet et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

10. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Cabinet des Dessins - Création d'un emploi de conservateur en chef du Patrimoine - Inscription sur la liste des établissements dans lesquels peuvent être créés ces emplois

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de confirmer l'emploi de conservateur en chef du patrimoine -spécialité musées- dans le cadre de son inscription sur la liste établie par arrêté ministériel.

CULTURE

11. Théâtre Municipal de Besançon - Création d'un poste de chef de projet

A l'unanimité des suffrages exprimés (11 Conseillers s'étant abstenus), le Conseil Municipal a décidé de créer cet emploi de chef de projet, d'autoriser M. le Maire à pourvoir cet emploi et signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

12. Bibliothèques et Archives Municipales - Régie municipale - Demande de décharge en responsabilité du régisseur titulaire et en remise gracieuse - Avis du Conseil Municipal

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur une décharge de responsabilité du régisseur de recettes et en remise gracieuse, suite à un vol à la médiathèque Pierre Bayle.

13. Bibliothèques et Archives Municipales - Gratuité de l'abonnement aux adhérents de l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques - Mise en place de bons d'abonnement cadeau

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé la gratuité de l'abonnement aux adhérents de l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques et la mise en place de bons d'abonnement cadeaux.

14. Musée du Temps - Convention de partenariat scientifique avec l'Association Atelier FMR pour l'exposition «Vauban, arpenteur du roi» - Versement d'une subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé le projet de partenariat scientifique avec l'Atelier FMR, décidé de verser à cette structure une subvention de 1 000 € TTC, et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir dans ce cadre.

15. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Exposition «Invention et transgression, le dessin au XX^{ème} siècle» - Convention avec le Centre Georges Pompidou - Encaissement et réaffectation de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé ce projet d'exposition dont le coût est estimé à 76 000 € et le prix de vente du catalogue fixé à 29,90 €,

- a autorisé M. le Maire à solliciter les différentes participations et subventions de la DRAC, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs et autres partenaires potentiels,

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les différentes conventions de partenariat à intervenir dans ce cadre.

VIE DES QUARTIERS

16. Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Bons vacances de la Ville - Bilan 2006 et règlement 2007/2008

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a pris acte du bilan 2006 du dispositif bons de vacances,

- a adopté les nouvelles règles de fonctionnement et d'attribution des bons de vacances 2007/2008.

17. Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Dispositif A Tire d'Aile - Bilan des actions de l'année 2006 - Règlement et prévisions pour l'année 2007 - Signature de conventions individuelles et de partenariat

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a pris acte du bilan 2006 de ce dispositif,

- a approuvé le règlement et les perspectives de développement et d'évolution 2007,

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et avenants à intervenir avec les partenaires et leurs participants au dispositif, leurs parents et les associations concernées,

- a décidé l'attribution des subventions suivantes :

* 1 000 € au Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux,

* 1 000 € à la MJC Besançon/Clairs-Soleils,

* 1 000 € à la MJC Palente/Orchamps,

* 1 000 € à l'ASEP.

N'ont pas pris part au vote : M. BAUD, M. CYPRIANI, M. MONNEUR, Mme TISSIER, Mme FALCINELLA, Mme PRESSE, Mme MENETRIER.

18. Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Relations Ville de Besançon/Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté - Bilan de la convention Ville/CRIJ 2004-2006 - Présentation du projet associatif du CRIJ et signature de la convention-cadre Ville/CRIJ 2007-2009 - Versement d'un premier acompte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du bilan de la précédente convention triennale, a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer la nouvelle convention d'objectifs et de moyens 2007-2009 avec l'Association CRIJ,

- le versement d'un acompte sur la subvention 2007 d'un montant égal à 3/12^{ème} de la subvention 2006, soit 10 450 €.

N'ont pas pris part au vote : Mme MENETRIER, Mme FALCINELLA.

19. Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Semaines d'Education contre le Racisme 2007 - Programme et attribution de subventions exceptionnelles - Inscription dans l'«année européenne de l'égalité des chances pour tous» - Signature de la charte française de la campagne «tous différents, tous égaux» 2006-2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a adopté ce projet,

- a décidé l'attribution des subventions suivantes :

* 800 € à l'Association Sportive et d'Éducation Populaire des Cras-Chaprais,

* 800 € à l'Association Humanis,

* 800 € à la MJC Besançon/Clairs-Soleils,

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants n° 1.2007 aux conventions liant la Ville à l'ASEP-Cras Chaprais et à la MJC Besançon/Clairs-Soleils,

- a décidé d'inscrire la Ville de Besançon dans les deux démarches européennes et nationales «Année européenne de l'égalité des chances pour tous» et «Tous différents, tous égaux» et d'autoriser M. le Maire à en signer les chartes et demandes de labellisation des projets municipaux concernés pour l'année 2007.

N'ont pas pris part au vote : M. BAUD, Mme TISSIER, Mme MENETRIER, Mme FALCINELLA.

20. Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Projets Regards Jeunes sur la Ville - Subvention à l'Association Croqu'livre

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association «Croqu'livre» pour la réalisation du projet regards'Jeunes sur la Ville.

Mme TISSIER n'a pas pris part au vote.

POLICE MUNICIPALE

21. Convention de coordination entre la Police Municipale et la Police Nationale

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette convention et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à la signer.

PATRIMOINE

22. Convention de délégation de gestion du complexe touristique du Casino - Bail d'occupation des locaux communaux - Cahier des charges d'exploitation - Avenant n° 2

A la majorité des suffrages exprimés (1 contre, 1 abstention), le Conseil Municipal :

- a donné son accord sur le programme de travaux portant sur la rénovation du restaurant et des sanitaires en sous-sol et la remise aux normes et restructuration de la cuisine, et ses modalités de financement,

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 2 à la convention de délégation de gestion du Casino,

- a décidé le versement à la Société Touristique et Thermale d'une subvention d'équipement de 420 000 €,

- a autorisé à l'expiration de la convention, le versement au délégataire d'une indemnité correspondant au montant de la part non amortie des travaux dans la limite de 200 000 €.

23. Construction de la cuisine centrale - Approbation de l'Avant-Projet Définitif et ajustement de l'enveloppe prévisionnelle de l'opération

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé cet avant-projet définitif et le nouveau coût global de l'opération qui s'élève à 5 850 000 € TTC,

- a décidé de solliciter les participations de l'ADEME, de la Région de Franche-Comté et du Département du Doubs.

24. Centrale à vélos - Présentation du programme et validation de l'avant-projet - Lancement des consultations - Demande de subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a adopté ce projet dont le coût prévisionnel est estimé à 203 200 € TTC,

- a décidé de solliciter la participation financière du Département du Doubs.

25. Église Sainte-Madeleine - Restauration de façades latérales (rue de l'École et rue d'Arènes) et de la façade arrière - Lancement de l'étude préalable et signature du marché d'études - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé de lancer cette étude dont le coût est estimé à 22 078,35 € TTC,

- a décidé de solliciter les participations financières de l'État et du Département du Doubs,

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché relatif à l'étude préalable avec P. BARNOUD, architecte en chef des monuments historiques et L. ABECASSIS, vérificateur des monuments historiques.

26. Citadelle de Vauban - Restructuration de locaux administratifs - Réévaluation de l'enveloppe financière de l'opération

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le nouveau coût global de l'opération fixé à 1 105 000 € TTC et le nouvel échéancier prévisionnel,

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le cas échéant l'avenant à la convention passée avec la SEM de la Citadelle prenant en compte l'augmentation du coût des travaux.

N'ont pas pris part au vote : Mme FELLMANN, M. MARIOT, Mme PANIER, M. LIME, Mme SCHIRRER, Mme CHAUVET, M. DUMONT, M. JOSSE, Mme CASENOVE, M. LAMBERT, M. FUSTER.

27. Chaufferie de Planoise - Programme des travaux de mise en conformité 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé le programme de travaux prévisionnels dont le coût est estimé à 1 713 017 €.

28. Chaufferie de Planoise - Bâtiment vestiaires -Travaux de mise en conformité

A la majorité des suffrages exprimés (4 Conseillers ayant voté contre), le Conseil Municipal :

- a approuvé ce programme de travaux estimé à 199 732 € TTC,

- a décidé de solliciter les subventions de la Région de Franche-Comté et de l'ADEME pour les installations solaires,

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir avec les partenaires.

TRAVAUX

29. Espaces Verts - Programme de travaux 2007 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a adopté ce programme de travaux dont le coût est estimé à 2 349 245 € en investissement et 143 100 € en fonctionnement.

30. Maîtrise de l'Énergie - Programme de travaux 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a adopté ce programme de travaux estimé à 911 000 €,

- a décidé de solliciter des subventions auprès de l'État, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, de la CAGB et de l'ADEME notamment dans le cadre du contrat de projets 2007-2013.

31. Lutte contre la Renouée du Japon et entretien des berges du Doubs - Convention avec ECHEL

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de confier à l'Association ECHEL une action de régulation non chimique de massifs de renouées du Japon et l'entretien des berges du Doubs (coût : 24 790 €), et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec cette association.

32. Espaces Sportifs de plein air - Programme de travaux 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a adopté ce programme de travaux estimé à 381 000 €.

33. Assainissement - Programme de travaux 2007 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé ce programme de travaux estimé à 3 975 160 €,
- a décidé de solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse ;

34. Eau - Programme de travaux 2007 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé ce programme de travaux dont le coût est estimé à 3 825 992 €,

- a décidé de solliciter les aides du Département du Doubs, de l'État et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse dans le cadre des programmes de réduction des produits phytosanitaires sur le bassin versant d'Arcier.

35. Bâtiments communaux - Programme de travaux 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a adopté ce programme de travaux dont le coût est estimé à 4 062 000 €.

36. Acquisition de véhicules et matériels divers - Programme 2007 - Cessions - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a adopté ce programme dont le coût global est estimé à 1 265 K€ pour le budget principal, 20 K€ pour le budget eau, 192 K€ pour le budget assainissement, 21 K€ pour le budget du Service de Soins à Domicile aux Personnes Agées, 22,5 K€ pour le budget forêts,

- a décidé de solliciter des subventions auprès de l'ADEME et de la Région de Franche-Comté,

- s'est prononcé favorablement sur l'organisation avec un commissaire priseur d'une vente aux enchères des matériels et véhicules réformés ou dont la Ville n'a plus l'utilité.

37. Voirie déplacements- Programme de travaux 2007 - Demande de participations - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a adopté ce programme de travaux pour un montant global de 5 195 500 €.

38. Éclairage public - Programme de travaux 2007 - Demande de subvention au SYDED

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- en ce qui concerne l'éclairage public et la mise en lumière de monuments ou bâtiments, de solliciter les subventions auprès du SYDED et de tout autre partenaire susceptible de participer à ces opérations,

- en ce qui concerne l'enfouissement de l'énergie électrique et des réseaux secs, de solliciter le SYDED pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux d'éclairage public et de génie civil de télécommunications,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention financière relative à l'ensemble des travaux ainsi que ses annexes «prévisionnelle» et «définitive» et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération.

ENVIRONNEMENT

39. Action «L'abeille sentinelle de l'environnement» - Installation de ruches à Besançon - Conventions et attribution de subventions à l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé d'être partenaire du projet «L'abeille sentinelle de l'environnement» qui se déclinera sur les années 2007 à 2010,

- s'est prononcé favorablement sur l'octroi en 2007 d'une subvention de 10 291,58 € TTC à l'Union Nationale de l'Apiculture Française pour l'installation des ruches, et sur le principe de l'attribution en 2008, 2009 et 2010 à cette même association d'une subvention annuelle de 9 572,78 € TTC pour le suivi des ruches,

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la (ou les) convention(s) à intervenir dans le cadre de cette opération.

URBANISME - HABITAT

40. Impasse Auguste Perret - Vente d'un délaissé de terrain à M. Claude CUGNEY

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette vente (cession de 77 m² au prix global de 2 770 €) et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

41. Alignement chemin des Essarts - Acquisition de terrain à M. et Mme RACINE Xavier

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette acquisition (acquisition gratuite ; indemnité de 836 € pour perte de végétaux), et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

42. Alignement chemin des Champs Nardin - Acquisition de terrain à M. et Mme MARTIN Philippe

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette acquisition (acquisition gratuite de 42 m² ; indemnité de 2 400 € pour perte de mur), et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

VOIRIE - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

43. Convention de mise à disposition d'un local sanitaire quartier Rivotte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la poursuite de ce dispositif de mise à disposition d'un local sanitaire, et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec le propriétaire dudit local.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENT ET REAFFECTION

44. Subvention à l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon - Convention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé l'octroi d'une subvention de 131 950 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat, et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec cette association, fixant les objectifs et les attentes de chacune des parties ainsi que les modalités de versement de la subvention.

N'ont pas pris part au vote : M. FUSTER, M. BAUD, M. ROY, Mme TISSIER.

45. Subventions pour l'organisation de congrès et colloques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

Colloques privés :

* 1 000 € à la Société Médecine du Travail et Ergonomie de Franche-Comté pour l'organisation des 27^{ème} journées franco-suisse de santé au travail qui auront lieu les 7 et 8 juin au Kursaal.

* 1 000 € au Lions Club pour l'organisation du congrès régional Bourgogne Franche-Comté les 6 et 7 octobre prochain à Micropolis .

* 3000 € à l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public - Régionale de Franche-Comté pour l'organisation des journées nationales de l'APMEP, du 28 au 31 octobre, au Kursaal.

Colloques universitaires :

* 750 € à l'UFR Lettres - Littérature et Histoire des Pays de Langues européennes pour l'organisation d'un colloque intitulé «Influence/confluence», du 22 au 24 mars, à l'IUFM Griffon.

* 500 € à l'UFR Lettres - LASELDI pour l'organisation d'un colloque intitulé «configuration discursive et identités africaines de la période post coloniale» dont le thème principal est l'analyse des discours d'Afrique.

* 750 € à l'UFR Lettres - Centre Jacques Petit pour l'organisation d'un colloque intitulé «Théâtres politiques» qui aura lieu du 3 au 5 avril, à l'IUFM Griffon.

* 3 000 € à l'Université de Franche-Comté, Institut FEMTO-ST (Franche-Comté Electronique, Mécanique, Thermique et Optique - sciences et Technologies) Laboratoire de Mécanique Appliquée pour l'organisation d'un congrès «first international conference on Multidisciplinary Design Optimization and Applications» qui aura lieu du 17 au 20 avril à la CCI.

* 1 500 € à l'Université de Franche-Comté, Institut FEMTO-ST (Franche-Comté Electronique, Mécanique, Thermique et Optique - sciences et Technologies) Laboratoire de Physique et Métrologie des Oscillateurs pour l'organisation d'une conférence sur «la technologie des microstructures de haut rapport de forme» qui aura lieu du 7 au 9 juin à la CCI .

* 4 000 € à l'Université de Franche-Comté, FEMTO-ST, Laboratoire de Mécanique Appliquée pour l'organisation du 12^{ème} congrès de l'IFTOMM (International Federation for the promotion of Mechanism and Machine Science) qui se déroulera du 17 au 21 juin prochain, à Micropolis.

* 1 500 € à l'UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques - Laboratoire de Biologie Cellulaire pour l'organisation du 4^{ème} congrès international «HPV et cancers cutanés» qui se tiendra du 28 au 30 juin à la CCI.

* 1 000 € à l'UFR Lettres - Laboratoire de Psychologie appliquée pour l'organisation du 8^{ème} colloque international de psychologie appliquée dont le thème est «les applications de la psychologie sociale à la compréhension et à la résolution de problèmes sociaux (santé, travail, justice, urbanisme, environnement).

* 500 € à l'UFR Lettres - Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie pour l'organisation d'un colloque «Publics de la culture, les sciences sociales et la démocratisation de la culture» qui se déroulera les 11 et 12 octobre dans les locaux de la Faculté des Lettres.

* 500 € à l'UFR Lettres - ISTA, pour l'organisation d'un colloque intitulé «Marges, limites, frontières du sauvage dans l'Antiquité» qui aura lieu les 26 et 27 octobre, au Kursaal.

* 500 € à l'UFR Lettres - ISTA pour l'organisation du colloque intitulé «reconstruire Troie : histoire et archéologie, rhétorique et philosophique» du 19 au 21 novembre dans les locaux de la Faculté des Lettres.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire, M. GENDRAUD.

46. Mise en valeur du centre ancien - Opération «Besançon nettoie ses façades» - Attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Immeuble	Propriétaire/Syndic	Factures	Taux	Subventions
SEPTIEME SECTEUR				
5, Place Marulaz (solde)	Conseil Régional de Franche-Comté	111 285 €	20 %	22 257 €
32, rue de la Madeleine/ 1, rue des Frères Mercier	SCI CGMC 1, rue des Frères Mercier 25000 BESANÇON	47 890 €	20 %	9 578 €
TOTAL	2 dossiers	159 175 €	-	31 835 €
HUITIEME SECTEUR				
18, rue de la République/ 21, rue Proudhon	Compagnie Immobilière du Square 16, rue Proudhon 25000 BESANÇON	36 841 €	10 %	3 684 €
TOTAL GENERAL	3 dossiers	196 016 €	-	35 519 €

47. Subventions diverses à des associations sportives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

1. Programme «Manifestations sportives» et Subventions Exceptionnelles

Entente Sportive Besançon Féminines :

Organisation de la Coupe de la Ligue : **12 000 €**

Roller Hockey Besançon

Subvention exceptionnelle pour participation
à la Coupe de France : **1 000 €**

2. Programme «Animations Sportives»

Vital'Sport hiver 2007

Participation de clubs sportifs aux animations proposées par la Ville pendant les vacances d'hiver :

Ligue de Franche-Comté de Full Contact : 250 €
 Roche Canoë-Kayak : 600 €
 Association Sports Extrêmes Besançon ASEB : 360 €

MARCHÉS

48. Marchés annuels de l'année 2007 - Autorisation de signature

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé la liste des opérations suivantes :

Services	Intitulé	Montant annuel
Éducation	Fourniture de produits d'entretien et de nettoyage (année 2007 avec reconduction expresse pour les années 2008, 2009 et 2010) 24 lots : 1. détergents, détartrants cuisine 2. produits d'entretien courant 3. produits lavage linge 4. produits entretien des sols 5. savons 6. essuyage papier domestique 7. sacs poubelle 8. brosseries accessoires 9. droguerie 10. savon atelier 11. essuyage d'atelier 12. produits d'entretien des bords de piscines 13. produits d'entretien des plages de piscines 14. produits de traitement de l'eau de piscine 15. produits de désinfection des bennes à ordures 16. produits anti-graffiti voirie propreté 17. produits anti-graffiti pour espaces publics 18. produits d'hygiène et d'entretien en crèches 19. absorbeur d'odeurs de déjections canines 20. produits anti-graffiti support fragile 21. produits d'entretien divers voirie 22. produits d'entretien des canalisations 23. produits d'entretien de l'éclairage public 24. produits de protection de l'éclairage public	Minimum pour l'ensemble des lots : 134 650 € HT Maximum pour l'ensemble des lots : 403 950 € HT
Espaces Verts, Sportifs et Forestiers	Espaces verts et sportifs de quartiers - Travaux pour divers aménagements sur espaces verts (année 2007 avec reconduction expresse pour l'année 2008) - 2 lots identiques	Minimum par lot : 30 000 € HT Maximum par lot : 500 000 € HT
Parc Automobile, Logistique	Fourniture de carburants (année 2007 avec reconduction expresse pour les années 2008, 2009 et 2010) - 4 lots : 1. GPLC - 2. fioul - 3. super sans plomb 95 et gazole - 4. gaz propane Additif à la délibération du 18 janvier 2007 : précision concernant les montants minimum et maximum pour l'ensemble des lots	Minimum pour l'ensemble des lots : 725 000 € TTC Maximum pour l'ensemble des lots : 970 000 € TTC

et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir dans ce cadre après mise en concurrence.

49. Marchés publics - Autorisation de signature des avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les avenants aux marchés suivants :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du (ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Assainissement - Construction d'un bassin de dépollution et de stockage, chemin de Vieilley Adaptation de l'ouvrage suite à découverte de cavités en sous-sol	Groupement CURIEN - ECTP 88161 LE THILLOT CEDEX	1 597 716,97 € HT	151 365,98 € TTC	29/01/2007
Restructuration des salles Minjoz et Courbet Lot Serrurerie - Travaux supplémentaires	SODEX OBLIGER 25480 MISEREY	48 383,88 € TTC Avenant n° 1 2 954,12 € TTC	+ 1 160,12 € TTC	29/01/2007
Restructuration des salles Minjoz et Courbet Lot 3 Menuiserie intérieure Travaux supplémentaires	VD MENUISERIES 25110 BAUME- LES-DAMES	62 860,27 € TTC Avenants 1 et 2 3 482,81 € TTC	+ 1 293,50 € TTC	29/01/2007
Salle de quartier de Montrapon Lot 5 (carrelages - faïences) Avenant n° 1	PREZIOSA 25000 BESANÇON	14 668,94 € TTC	+ 3 625,91 € TTC	21/12/2006
Maison des Associations Lot 3 (menuiseries) Avenant n° 2	ECO PEINTURE 25220 CHALEZEULE	65 657,35 € TTC Avenant n° 1 4 261,65 € TTC	+ 6 186,94 € TTC	29/01/2007
Maison des Associations Lot 7 (peinture) Avenant n° 2	ECO PEINTURE 25220 CHALEZEULE	120 062,02 € TTC Avenant n° 1 1 537,86 € TTC	+ 996,30 € TTC	
Maison des Associations Lot 8 (électricité) Avenant n° 1	SODEL 25720 AVANNE- AVENEY	114 511,02 € TTC	+ 3 669,32 € TTC	

DIVERS

50. Syndicat Mixte d'Électricité du Doubs (SYDED) - Modifications statutaires

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé le projet de modifications statutaires du SYDED.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire, Mme CHAUVET, M. ROY, M. DAHOU, Mme BRANGET, M. FUSTER, M. BOURQUE, M. LIME, M. GENDRAUD, Mme CASENOVE.

51. Dénomination du bâtiment 14 rue Violet

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de dénommer «Espace associatif Simone de Beauvoir» le bâtiment situé 14 rue Violet.

52. Affaires diverses - Questions orales

→ M. le Maire a rappelé qu'Indgrid BETANCOURT, citoyenne d'honneur de la Ville de Besançon, est otage des FARC en Colombie depuis le 23 février 2002 ; une forte mobilisation internationale se poursuit pour obtenir sa libération.

→ M. LAMBERT est intervenu sur l'horaire des séances du Conseil Municipal et sur le dépliant «Besançon, du sens à vos visites» réalisé par l'Office du Tourisme et des Congrès de Besançon.

La séance est levée à 20 heures 10.

Hôtel de Ville, le 26 février 2007
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 26 février 2007
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.